
BILAN DE LA TRÉSORERIE

- Rapport financier 2022-2023
 - Prévisions budgétaires 2023-2024
 - Recommandations du comité de surveillance des finances
-

TABLE DES MATIERES

Bilan de la Trésorerie (rapport financier et prévisions budgétaires)	3
Transition	3
SUIVI des recommandations de l'assemblée générale annuelle du 7 juin 2022 et du comité de surveillance des finances	3
Bilan de l'exercice 2022-2023	5
Rapport financier 2022-2023 - Prévisions budgétaires 2023-2024	5
Débours de plus de 1 000 \$	6
Cotisations perçues :.....	6
Revenus d'intérêts et placements :.....	6
Café	7
Débours de structure (CSN, FNEEQ, CCM).....	7
Équipement informatique	7
Salaire et avantages sociaux.....	7
Secrétariat-imprimerie-fourniture de bureau	7
Animation syndicale	7
Service du café et breuvage.....	7
Frais de représentation.....	8
Taxes foncières.....	8
Libération syndicale.....	8
Rénovation du local syndical	8
Excédent recettes sur débours :	8
Débours de plus de 1000\$.....	9
Dons.....	9
Fonds de grève	9
Recommandations	10
Recommandation du comité de surveillance des finances du SPPCEM 2022-2023	10
Autres responsabilités	10

BILAN DE LA TRÉSORERIE (RAPPORT FINANCIER ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES)

Titulaire : Gabrielle Houle

Transition

En prévision de la transition, j'ai mis à jour les procédures puisqu'il y a eu des changements d'interface de certains systèmes. Sachant qu'il faut du temps pour s'approprier les procédures et les tâches en lien avec la trésorerie, je tenterai d'effectuer le plus de changements possible en ce qui concerne les accès de la nouvelle personne qui se joindra à nous et je veillerai à effectuer tous les changements possibles en lien avec le départ de notre présidente. Je soutiendrai aussi la personne qui entrera en fonction à l'automne à titre de trésorière.

SUIVI des recommandations de l'assemblée générale annuelle du 7 juin 2022 et du comité de surveillance des finances

- 1. S'assurer de faire au moins un don pour l'environnement, même s'il n'y a pas de sollicitation des organismes. En trouver au besoin. S'assurer de faire des dons à des organismes de la Rive-Sud. Limiter les dons des organismes faisant trop de publicité par envoi postal.**

Cette recommandation a bien été suivie grâce au comité don en place.

- 2. Continuer de tenir à jour le guide de procédure pour les différentes tâches de la trésorerie et les codes d'accès pour les membres de l'Exécutif.**

Cela a été fait.

- 3. Simplifier les formules du fichier Excel pour le bilan financier 2022-2023, afin que les modifications soient plus faciles à effectuer et que la conciliation puisse être réalisée rapidement.**

Un nouveau fichier a été fait par Yves Sabourin et les formules ont été simplifiées. Toutefois, un fichier Excel reste un document fragile. Je suggère d'implanter QuickBooks.

- 4. Envisager de se procurer le journal Le Devoir via la bibliothèque en format électronique si c'est possible et de commander des cartouches reconditionnées pour l'imprimante.**

Nous avons donné une dernière chance au Devoir et la livraison a été satisfaisante cette année. Nous avons pu trouver des cartouches d'origine à prix beaucoup plus faible grâce aux rabais gouvernementaux, en adhérant au programme de retour et en faisant des démarches auprès de compagnies de cartouches. De plus, une cartouche dure très longtemps, donc l'achat semble raisonnable.

5. Faire augmenter la limite des virements bancaires de 25 000\$ à 75 000\$ par jour.

La limite a été augmentée et cela a favorisé le paiement des per capita en un seul versement au lieu d'avoir à faire deux versements. C'est plus facile à suivre aussi lors de la vérification des finances.

6. S'assurer de faire la conciliation bancaire le plus rapidement possible tous les mois. Cela nous évite des paiements en double et on s'assure de la réception des dépôts qui nous sont dus.

Ce fut plus difficile à l'automne, puisque le fichier Excel était encore en modification, mais ensuite Sylvie Dubé et moi avons pu faire la conciliation plus rapidement.

7. Faire le suivi avec l'Agence de Revenus du Canada et Revenu Québec des déductions à la source.

Après plusieurs démarches, il a enfin été possible d'avoir accès à l'ARC et à Revenu Québec. Tout est en ordre au niveau de nos cotisations en lien avec les déductions à la source.

8. S'assurer de faire des dons pour l'environnement, des dons locaux et de respecter les intentions des membres.

Grâce au comité don, il a été possible de choisir des organismes pour chacune des catégories de dons et respecter la volonté des membres. J'aimerais remercier Julie Lachance, avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à collaborer.

9. S'assurer que toutes les personnes qui touchent au fichier Excel soient présentes lors de la vérification des finances syndicales.

Cela n'a pas pu être possible, c'est souhaitable, cela a engendré des échanges supplémentaires entre les membres du comité pour des questions de formules Excel. Pour cette raison, j'aimerais que le logiciel QuickBooks soit utilisé pour réduire le nombre d'heures et de ressources humaines devant travailler sur le fichier Excel, puisqu'il est fragile et demande des modifications régulières. Je souligne toutefois que la nouvelle version utilisée cette année, le fichier fonctionnait mieux que l'an passé, merci à Yves Sabourin d'avoir passé plusieurs heures à travailler sur ce fichier.

10. S'assurer que le cartable Desjardins soit en tout temps disponible au local du syndicat et de le conserver pour une période de 5 ans.

Le cartable a été disponible au local, mais j'ai eu à l'apporter chez moi à quelques reprises pour pouvoir vérifier les éléments de celui-ci en toute tranquillité. Je me suis assurée de le rapporter dès le lendemain au local syndical.

11. Faire une réunion de planification du comité des finances fin janvier pour remettre la liste des documents que la trésorière devra préparer pour la vérification finale et planifier la journée/soirée de vérification finale.

Véronique Jean et moi avons finalement convenu de ne pas nous rencontrer en janvier, puisque ça ne nous ferait pas vraiment économiser de temps pour la vérification du mois de mai. Nous avons toutefois communiqué entre nous en janvier pour nous assurer que tout fonctionnait bien et que je n'avais pas de questionnement pour le comité. De plus, le comité m'a remis le document

en avril afin que je puisse me préparer à la vérification.

12. Faire la vérification des finances syndicales plus tôt, c'est-à-dire dans les 2 premières semaines de mai.

Nous nous sommes pris à l'avance pour la rencontre du comité de surveillance des finances.

Notre rencontre a eu lieu le 8 mai, je pense que nous devrions garder l'habitude de faire la rencontre tôt en mai.

Bilan de l'exercice 2022-2023

Rapport financier 2022-2023 - Prévisions budgétaires 2023-2024

Rapport financier 2022-2023 et prévisions budgétaires 2023-2024					
	Réel	Prévision	Réel	Prévision	%
RECETTES	2021-2022	2022-2023	2022-2023	2023-2024	
Cotisations perçues	901 635,51 \$	775 168,00 \$	822 072,61 \$	865 000,00 \$	106,05%
Revenus d'intérêts et placements	2 474,31 \$	350,00 \$	2 523,32 \$	1 500,00 \$	720,95%
Vente de café	626,00 \$	1 000,00 \$	1 951,00 \$	2 000,00 \$	195,10%
Total des recettes	904 735,82 \$	776 518,00 \$	826 546,93 \$	868 500,00 \$	106,44%
DÉBOURS					
De structure					
CSN	367 305,46 \$	402 953,00 \$	433 384,76 \$	411 097,00 \$	107,55%
FNEEQ	255 073,25 \$	279 828,00 \$	281 001,57 \$	285 484,00 \$	100,42%
CCM	35 709,53 \$	39 176,00 \$	42 134,63 \$	39 968,00 \$	107,55%
Total débours de structure	658 088,24 \$	721 957,00 \$	756 520,96 \$	736 549,00 \$	104,79%
Total débours de fonctionnement	86 263,51 \$	139 674,80 \$	89 973,37 \$	151 200,00 \$	64,42%
Total débours de grève (NET)	25 097,85 \$		(400,00) \$	60 000,00 \$	
Total des débours	769 449,60 \$	861 631,80 \$	846 094,33 \$	947 749,00 \$	98,20%
Excédent recettes sur débours	135 286,22 \$	(85 113,80) \$	(19 547,40) \$	(79 249,00) \$	

DÉTAILS DEBOURS DE FONCTIONNEMENT	Réel	Prévision	Réel	Prévision
	2021-2022	2022-2023	2022-2023	2023-2024
Équipement informatique	91,97 \$	500,00 \$	450,00 \$	500,00 \$
Salaire, avantages sociaux, autres frais	61 241,88 \$	51 000,00 \$	51 790,72 \$	53 000,00 \$
Secrétariat-imprimerie-fourniture bureau	5 070,63 \$	4 000,00 \$	4 127,43 \$	6 000,00 \$
Animation syndicale	2 498,80 \$	30 000,00 \$	19 716,11 \$	30 000,00 \$
Service du café et breuvage	650,13 \$	1 000,00 \$	1 454,79 \$	1 500,00 \$
Frais de représentation (NETs)	4 193,05 \$	2 000,00 \$	5 723,41 \$	6 000,00 \$
Dons	6 850,00 \$	9 016,00 \$	9 072,38 \$	8 200,00 \$
Journal impression	29,90 \$			
Taxes foncières	3 679,33 \$	3 850,00 \$	(3 631,21) \$	0,00 \$
Comités syndicaux	1 297,42 \$	2 000,00 \$	1 269,74 \$	2 000,00 \$
Libération syndicale	660,40 \$	36 308,80 \$	- \$	44 000,00 \$
Rénovation du local syndical				
TOTAL DÉBOURS FONCTIONNEMENT	86 263,51 \$	139 674,80 \$	89 973,37 \$	151 200,00 \$

* Salaire comprend maintenant les heures de graphisme pour la Dépêche et les frais associés au fait d'avoir une employée.

Secrétariat et fournitures de bureau	4 127,43 \$
Assurances	812,05 \$
Secrétariat et fournitures de bureau	2 770,40 \$
Imprimerie-photocopie	- \$
Mobilier de bureau	544,98 \$
Animation syndicale	19 716,11 \$
Réunions AG et BuSy	8 347,38 \$
Animation fête	11 368,73 \$

ÉTAT DES SURPLUS D'OPÉRATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 avril 2023				
SURPLUS D'OPÉRATION				
Solde au livre au 30 avril 2022			467 484,00 \$	
Excédent (déficit) des recettes sur les débours			(19 547,40) \$	
Solde au livre au 30 avril 2023			447 936,60 \$	
ÉTAT DE L'ACTIF				
ACTIF		au 30 avril 2021	au 30 avril 2022	au 30 avril 2023
EOP-Solde en caisse fin		109 710,07 \$	241 610,75 \$	61 908,99 \$
ET1-Régulière (1,05% échéance juin 2023)		83 037,66 \$	83 909,56 \$	84 790,61 \$
ET2-Placement garanti lié aux marchés (4% échéance août 2027)		84 394,42 \$	84 816,39 \$	85 155,66 \$
ET3-Épargne à terme régulière (0,9% 10 décembre 2024)		52 275,31 \$	53 451,51 \$	53 932,57 \$
ET4-Compte avantage entreprise		2 824,54 \$	2 828,78 \$	43 458,72 \$
ET5-Placement garanti lié aux marchés (Zénitude-Ambitieux-3 ans -		0,00 \$	0,00 \$	40 064,44 \$
ET6-Placement garanti lié aux marchés (Zénitude-Ambitieux-4 ans -		0,00 \$	0,00 \$	40 060,00 \$
ET7-Placement garanti lié aux marchés (Zénitude-Ambitieux-5 ans -		0,00 \$	0,00 \$	40 061,11 \$
Carte de crédit		44,22 \$	-867,01 \$	1 495,50 \$
TOTAL		332 242,00 \$	467 484,00 \$	447 936,60 \$
			Débalancement	0,00 \$

Débours de plus de 1 000 \$

Année financière 2022-2023					
Débours de plus de 1000\$ du 1er mai 2022 au 31 décembre 2022*					
Date	No chèque	Destinataire	Détail	Poste budgétaire	Montant
10-juin-22	Visa	Le Baluchon	Repas Agappes juin 2022 (balance)	L2- Animation - Fêtes	1 523,58 \$
30-déc-22	5536	Groupe Compass	Repas de Noël	L2- Animation - Fêtes	9 243,99 \$
Débours de plus de 1000\$ du 1er janvier 2023 au 30 avril 2023*					
Date	No chèque	Destinataire	Détail	Poste budgétaire	Montant
* autres que débours de structures et salaire, avantages sociaux de la Technicienne en administration (impôts fédéral et provincial)					

Cotisations perçues :

Comme nous pouvons espérer une rétroaction salariale en lien avec la signature de la convention collective (2%) et que nous pouvons prévoir une augmentation du nombre d'enseignants (2%) au courant de l'année 2023-2024, il est prudent de penser que les cotisations augmenteront de 4%. Ces chiffres restent approximatifs, car il dépend du nombre d'enseignants engagés à la formation régulière et continue et de ce que le gouvernement nous donnera comme augmentation.

Revenus d'intérêts et placements :

Nous avons cumulé 2 523.32\$ pour l'année 2022-2023. Nous avons placé 160 000\$ (4 X 40 000\$) dans quatre comptes différents au début de l'automne. Un premier 40 000\$ dans le compte ET4 duquel nous pouvons retirer des fonds n'importe quand et qui servira à payer la facture des libérations pour les membres de l'exécutif pour la session d'automne et il génère des intérêts en attendant la facture du

CEM. Le placement du ET1, qui viendra à échéance en juin 2023, servira à payer la facture des libérations pour l'hiver 2023, ce montant sera placé dans le ET4 en attendant la facture du CEM, car le ET4 rapporte actuellement plus que le placement du ET1 actuel. Ensuite, les 120 000\$ restants ont été investis dans des placements garantis liés au marché. Le capital est garanti et nous pouvons retirer les placements en cas de grève. Si nous devons sortir de l'argent de nos placements, nous prioriserons le placement ET3 qui est celui qui nous rapporte le moins actuellement.

Café

La publicité en début de session en lien avec la vente de café semble avoir eu un effet positif sur les ventes. Nous offrons aussi aux membres d'échanger des billets contre des rouleaux de monnaie, ce qui semble plaire aux membres.

Débours de structure (CSN, FNEEQ, CCM)

Les débours de structure en 2022-2023 sont de 107% pour la CSN et le CCM, mais de 100% pour la FNEEQ. Cela s'explique, puisque nous avons tenté de payer les per capita d'avril 2023 en avril 2023, mais nous n'avons pas encore reçu l'argent des cotisations pour le mois d'avril de la part du cégep, seulement les chiffres de la part de madame Lajeunesse. Ainsi, nous n'avons pas suffisamment d'argent dans le compte EOP pour payer les per capita de la FNEEQ en plus de ceux de la CSN et du CCM. Le paiement de ceux de la FNEEQ a donc été fait au début du mois de mai.

Équipement informatique

Le SPPCEM a eu besoin d'acheter un ordinateur pour remplacer celui du poste d'accueil. Le nouvel ordinateur est usagé, mais en excellente condition, ce qui explique le montant déboursé associé à ce poste.

Salaire et avantages sociaux

Nous avons dépassé légèrement le montant prévu, mais depuis cette année, ce poste inclut aussi tous les frais associés au fait d'avoir une employée. Par exemple, les frais de gestion de la paie chez Desjardins, production de relevés d'impôts, etc. Cela fait évidemment monter le montant associé à ce poste. Pour l'année 2023-2024 nous avons estimé le montant en tenant compte de l'augmentation du salaire à venir et des frais de gestion à environ 2% pour l'année.

Secrétariat-imprimerie-fourniture de bureau

Le dépassement est en lien avec l'achat d'un nouveau réfrigérateur, puisque l'ancien a cessé de fonctionner pendant l'année.

Animation syndicale

Les AG et BUSY étaient en présence et nous avons pu avoir les AGAPES et le party de Noël cette année. Bien que nous n'ayons pas atteint le montant prévu, nous avons convenu de garder la prévision à 30 000\$, car nous devons parfois commander plus de nourriture pour les AG en lien avec le nombre de membres qui s'y présente et la hausse des prix des repas. De plus, nous avons obtenu le remboursement du Baluchon au début de l'année financière.

Service du café et breuvage

Nous semblons avoir fait un profit d'environ 500\$, mais en fait nous attendons une facture pour la location de la machine. Nous n'avons habituellement pas à payer de location, mais puisque nous ne

sommes pas assez rentables pour la compagnie, nous avons convenu de payer des frais de 45\$ par mois. Le but est de ne pas faire de recette, ni de déficit en lien avec café. Il reste un faible risque que le propriétaire décide de retirer la machine, mais nous vous aviserons si jamais c'est le cas.

Frais de représentation

Il est difficile d'évaluer le montant net associé aux frais de représentation, car la FNEEQ prend plusieurs mois à nous rembourser les montants pour les instances. Donc le montant que vous voyez actuellement au bilan n'est pas exactement le net des frais de représentation. Nous avons tout de même ajusté la prévision, car en lien avec la négociation qui se poursuit, nous risquons d'avoir encore beaucoup d'instances auxquelles participer, afin de bien vous représenter.

Taxes foncières

Nous avons eu une belle nouvelle cette année. Nous avons eu un remboursement des taxes foncières de la part de la ville, puisque la loi a changé et notre local n'a pas une valeur suffisante pour qu'on ait à payer des taxes foncières. Nous avons toutefois laissé le poste budgétaire en place, au cas où nous aurions à en payer de nouveau dans quelques années.

Libération syndicale

Aucune libération syndicale n'a été facturée au SPPCEM cette année, c'est pourquoi nous avons reporté le montant aux prévisions de l'année 2023-2024. Nous n'avons pas mis le 0,8 ETC prévu pour l'année 2023-2024, puisque nous n'avons pas remplacé certains congés de maladie de membres de l'Exécutif, l'organisation scolaire devrait nous facturer 0,55 ETC au lieu de 0,8 ETC. Le 0,3 ETC qui sera octroyé à partir de l'année 2023-2024 sera facturé probablement juste en 2024-2025, c'est pourquoi il n'apparaît pas dans la prévision de l'année 2023-2024.

Rénovation du local syndical

Les locaux libres pour réservation sont de plus en plus rares en CEM. Certaines situations délicates et confidentielles avec les membres nécessitent un espace plus intime et fermé, ce que le syndicat n'offre pas. Nous avons débuté des démarches pour évaluer la faisabilité de rénover le local afin de répondre à ce besoin. Le projet est à un stade embryonnaire et nous ne vous en avons pas parlé encore, car il nous manque d'information. Nous tenterons de voir tout ce que le cégep peut assumer en lien avec certains coûts et les contraintes associées au bâtiment, par exemple la ventilation, le plafond et le plancher. Nous l'avons ajouté au bilan sans prévoir de montant, mais il est évident que nous attendrons l'aval des membres avant de planifier de tels travaux. Nous en parlerons en AG lorsque nous aurons plus d'information. Nous aimerions que ce projet puisse se réaliser à l'été 2024, mais pour le cégep ce projet serait envisageable plutôt en 2027. Toutefois, il est possible que nous changions la table de réunion et un des bureaux puisque le théâtre de la ville doit se départir de certains éléments de leur mobilier.

Excédent recettes sur débours :

En 2021-2022, nous avons eu un surplus de 135 286,22\$. Celui-ci semblait grand, mais il faut considérer que les paiements des per capita d'avril 2022 à la CSN, FNEEQ et CCM ont eu lieu en mai 2022. Ce montant représente 92 981,77\$. Il faut aussi considérer que le montant de 19 960,07\$ aurait dû être versé à la FNEEQ en avril 2023 au lieu d'en mai 2023. Ainsi, si nous additionnons le montant de 92 981,77\$ au déficit présenté de 19 547,40\$ et que nous soustrayons le per capita de la FNEEQ de 19 960,07\$, nous ne sommes donc pas en réel déficit pour l'année 2022-2023. Nous aurions plutôt un excédent de 53 272,30\$. C'est justement pour avoir une idée plus fidèle des finances du syndicat que nous avons tenté de payer les per capita d'avril 2023 avant la fin de l'année financière. L'an prochain,

notre fonds de grève a été utilisé en 2021 seulement pour les personnes ayant participé à moins de 3 journées de grève. Ce montant a représenté un coût de 25 100\$. Ainsi, pour l'année 2023-2024, nous avons trouvé raisonnable de prévoir 60 000\$ au cas où nous ferions en grève cet automne. Toutefois, si jamais une participation était plus grande chez les membres et que nous avions à utiliser plus que le 60 000\$ prévu, nous aurions amplement les fonds nécessaires pour assumer cette dépense.

Recommandations

1. Continuer de tenir à jour le guide de procédure pour les différentes tâches de la trésorerie et les codes d'accès pour les membres de l'Exécutif.
2. Utiliser un logiciel comptable en ligne, par exemple QuickBooks, afin que nous ne soyons pas limités à utiliser le logiciel sur un seul ordinateur.

Recommandation du comité de surveillance des finances du SPPCEM 2022-2023

1. Utiliser le système Quickbooks.

AUTRES RESPONSABILITÉS

Comité dons : Formé de Julie Lachance et moi-même. Nous avons eu plusieurs rencontres formelles et informelles. Nous avons tenté de faire une rotation dans les demandes de dons.

Comité précarité : Le comité s'est réuni à deux reprises pour travailler sur une foire aux questions qui serait idéalement remise aux nouvelles personnes engagées et qui serait disponible pour les personnes déjà à l'emploi.